

Trésor sacré ou inventaire des saintes reliques°

Auteur(s) : Millet, Simon-Germain

Généralités

Titre long de la première édition identifiée (ou autre édition)*Le tresor sacré ; ou inventaire des saintes reliques & autres precieux joyaux qui se voyent en l'Eglise, & au Tresor de l'Abaye royale de S. Denis en France. Ensemble les tombeaux des roys & reynes ensupulturez en icelle, depuis le roy Dagobert, jusques au roy Henry le Grand : avec un abbrege des choses plus notables arrivées durant leurs regnes. Par dom Germain Millet, religieux benedictin de la congregation de S. Maur, ordre de S. Benoist* (Jean Billaine, 1636)

Information sur l'auteur ou les auteursMillet, Simon-Germain

Date de la première publication de l'œuvre1636

Transcription et analyse des péritextes

Transcription des péritextes de toutes les éditions

- Au lecteur. [Jean Billaine, 1636]

Le sacré Monastere de Saint Denis, l'un des principaux Sanctuaires du Royaume de France, le Cemetiere & Mausolée des Roys tres-Chrestiens fils aisnez de l'Eglise, est un lieu saint & celebre, & autant renommé et visité qu'aucun autre qui soit en l'Univers. Et veritablement celui qui considerera le grand nombre de Corps saints, qui sont en iceluy, outre les autres precieuses reliques qu'on voit au Tresor, qui sont des plus belles & des plus rares qu'on voye point ailleurs, dira incontinent, que ce lieu est un des plus saints et des plus augustes, qu[i] soient en toute la Chrestienté, & qu'on (ã 2 r°) pourroit à juste titre, graver en lettres d'or sur le frontispice de ce superbe Temple de Saint Denis.

Non est in toto sanctior orbe locus.

Car si les lieux sont reputez saints, à cause des choses saintes, faictes ou advenües en iceux, comme les montagnes de Thabor & de Calvaire, ou bien à cause des choses saintes qu'ils contiennent, comme estoit l'Arche d'Alliance et le Sancta Sanctorum des Juifs : Je croy qu'il n'y a personne qui n'advoüe

que l'Eglise de Saint Denis en France ne soit un lieu tres-sainct en toutes ces considerations, puis qu'elle a esté dediée des propres mains de nostre Sauveur Jesus-Christ, descendu exprés du Ciel avec une grande multitude d'AnGES et de Saints, & qu'elle contient en soy tant de choses saintes, et des Re- (ã 2 vº) liques si precieuses & rares. Que si le lieu est vraiment saint, aussi a-il esté honoré de titres & eloges convenables à sa grandeur, & qui n'ont jamais esté attribuez à aucun autre. Les Papes l'ont nommé en leurs Bulles *Monasterium nobilitate conspicuum, venerabile, honorabile, inter alia Franciæ monasteria famosum & celebre, Privilegio magnæ dignitatis coruscans, etc.* L'Empereur S. Charlemagne en une sienne Chartre donnée à S. Denis l'an huict cent treize, signée de Sa Majesté, de huict Archevesques, de neuf Evesques, et de deux Abbez, l'un desquels estoit celuy de Montcassin, appelle l'Eglise de Saint Denis, *Veneranda mater ecclesia Domni Dionysii protectoris nostri*. Le Roy Dagobert l'avoit dés sa fondation nommée *Sancta Mater Ecclesia*. Les autres Roys de France & ceux aussi d'Angleterre (lors qu'ils estoient (ã 3 rº) Catholicques) n'en ont pas dit moins : car ils ont qualifié ce Monastere de ces beaux titres, *Sanctum & sacrum cœnobium, Sacrum Monasterium, Abbatia sancta*.

Quant aux privileges donnez à ce saint lieu par les Papes & Evesques, Empereurs & Roys, ils sont tels & en si grand nombre, qu'il faudroit un livre aussi gros que celuy cy pour en coter seulement les titres : c'est pourquoy je les passe sous silence. Ceux qui auront desir de les sçavoir les trouveront dans l'histoire entiere de Saint Denis, au 2 & 3. livre. Je diray seulement que le bon Empereur S. Charlemagne portoit une si grande devotion au glorieux Saint Denis & à son Eglise, qu'il ordonna par la Chartre susdite, qu'elle fut tenuë pour le chef & la maistresse de toutes les autres Eglises de son Royaume, & l'Abbé d'icelle Primat de tous les Prelats de France. (ã 3 vº) Mais il passa bien plus avant, quand en presence d'une multitude presque infine de personnes, il osta le Diidème [sic] Royal de dessus sa teste & le posant sur l'Autel de S. Denis protesta le tenir & relever de luy & de ses compagnons, leur faisant son Royaume & sa Couronne, comme tributaires ; en signe dequoy il offrit quatre bezans d'or, conjurant les Roys ses successeurs, d'en faire de mesme par chacun an.

Le Roy Dagobert voulut deslors qu'il fonda ceste Eglise, & le fit ordonner en un Synode assemblé à Paris, que tous les Prelats, Princes & Seigneurs de son Royaume, l'eussent en aussi grand honneur que les Italiens ont les Eglises de S. Pierre & S. Paul de Rome, & de plus qu'elle jouyst des mesmes immunités, preeminences & prerogatives, que celles dont jouyssent les susdites Eglises de S. Pierre & S. Paul, en vertu des privileges à elles accordez par le grand Empereur Con- (ã 4 rº) stantin fondateur d'icelles, & qu'elle fust tenuë pour la Metropolitaine, premiere & principale de toutes les Eglises de France. Pour le regard des richesses & grandes possessions, que luy & les autres Roys & Empereurs donnerent jadis à ceste maison, elles sembleroient incroyables, s'il n'en paroissoit par les tiltres de leurs donations, qu'on voit encores sains & entiers, encor que la pluspart des biens soient alienez & perdus, specialement ceux qui estoient en Angleterre & Allemagne.

Or comme les lieux signalez en sainteté & honneur ont tousjours esté frequentez par les Chrestiens ; l'Eglise de S. Denis estant un lieu si saint & celebre, & auquel Dieu a faict tant de miracles & faict encores par le merite des Saints qui y reposent, a esté visitée entre tous les autres, non seulement par des personnes privées & communes, mais encores par les plus (ã 4 vº)

grandes Puissances de la terre : Comme plusieurs Papes, le premier desquels (qui fut S. Estienne 3. du nom, fut miraculeusement guery d'une maladie mortelle, par les merites du glorieux saint Denis) par plusieurs Empereurs & Roys estrangers, & par plusieurs autres grands Seigneurs. Et quoy qu'en ce temps miserable, que l'Enfer par le venin de l'heresie, à jetté la pomme de discorde parmy les Princes Catholiques, & troublé la paix de la Chrestienté, les Papes & Empereurs & autres Monarques, n'entreprennent plus de si longs voyages, & ne viennent plus en personne visiter l'Eglise de S. Denis ; nous ne laissons pourtant d'y voir souvent leurs Legatz, Nonces, & Ambassadeurs, voire[sic] quelquefois de grands Princes estrangers, venus de plus de quatre ou cinq cent lieues. Quant aux autres moindres qualitez ils y affluent autant ou plus que jamais. (ã 5 r°)

Car sans parler de nos François, qui y abordent de tous les endroitz de ce grand Royaume, on y vient des provinces & Royaumes estrangers, non seulement circonvoisins, mais encores des plus esloignez : on y vient d'Angleterre, d'Escosse, d'Irlande, de Flandres, de Hollande, d'Italie, de Sicile, d'Allemagne, d'Espagne, de Suede, de Dannemarc, de Pollogne, & encores de plus loing. Ce que je peux dire pour en avoir veu plusieurs fois de toutes ces nations & provinces, & tels qui m'ont asseuré estre venus expres de leur pays pour visiter ce S. Monastere Il n'y a Prince, Ambassadeur, ny autre grand Seigneur qui ait affaire à la Cour de France, ou qui passe pour voir le pays (comme font plusieurs troupes de Noblesse estrangere, que nous voyons souvent) qui pensast avoir rien veu, ny faict bon voyage, s'il n'estoit venu à S. Denis.

Les uns y viennent par devotion, (ã 5 v°) pour y recevoir des graces de Dieu par le merite des SS. Martyrs, & y trouver remede en leurs afflictions, speciallement contre les morsures des chiens enragez : les autres y viennent par une honneste curiosité, pour y voir les choses rares & precieuses qui y sont, & tous s'en retournent contents & satisfaitz, sinon en une chose qui est, que ne pouvans se ressouvenir de tant de diverses beautez qu'ils ont veuës, ils desireroient les voir en un petit livre, qui se peut mettre dans la poche, ou tenir en la main, afin de lire aysement, pour s'en rafreschir la memoire, & ils n'en trouvent point. Car quant au livre du R. P. Doublet Religieux de S. Denis, auquel on les renvoye, on le trouve trop prolixte & onereux, estant un gros volume qui contient en quatre livres l'Histoire entiere de l'Abbaye S. Denis, les Bulles & privileges des Papes, les Chartres & donations des Roys, & autres choses semblables, (ã 6 r°) desquelles ils n'ont que faire, Et non seulement les estrangers, mais encores les François, & les Parisiens mesmes se monstrent extremement desireux de cela, & nous en importunent à toutes occasions.

Pour satisfaire au desir des uns & des autres, j'ay dressé ce petit Inventaire, lequel je divise en deux parties ; en la premiere desquelles, apres avoir succinctement representé la fondation & dedicace admirable de ceste Eglise, je fais un entier & fidele denombrement de tous les corps Saints, Reliques, & autres choses sacrées & prophanes, qui sont tant en icelle qu'au Tresor : En la seconde ils verront un Catalogue, non seulement de tous les Roys & Reynes ensepulturez en la mesme Eglise, avec la description de leurs tombeaux ; mais encores de tous les autres Roys, qui ont gouverné ceste Monarchie Françoise, avec la datte des années de leurs regnes. (ã 6 v°) Quant à ceux qui sont ensepulturez en ceste Eglise, j'ay faict un petit sommaire des choses principales arrivées durant leur regne, en quoy je me

suis un peu plus estendu, parlant des Roys de la troisiemes lignée, esperant que cela ne sera desagreable aux Lecteurs curieux, Je me suis servy en ce petit labeur principalement, des Croniques de France du Sieur du Pleix, & de celle de S. Denis du R.P. Jacques Doublet ; j'ay aussi quelquefois employé les Annales du Cardinal Baronius, & autres bons Autheurs, quand l'occasion s'en est presentée. Ceux qui se voudront contenter de voir la seule description du Tresor, la trouverront au § 21. & autres suyvens de la premiere partie. pag. 80. (ã 7 r°)

- Permission du R. P. Superieur General, de la Congregation de S. Maur, Ordre de S. Benoist. [Jean Billaine, 1636]

Nous Frere Gregoire Tatriffe [Tatrisse ?], humble Superieur General de la Congregation de S. Maur Ordre de S. Benoist, permettons l'impression du livre, Intitulé le Thresor sacré, ou Inventaire des Stes Reliques, & autres choses preiceuses qui se voyent en l'Eglise & au Thresor de l'Abbaye Royale de S. Denis en France : Ensemble les Tombeaux des Roys & Reynes ensepulturez en icelle, depuis le Roy Dagobert jusques au Roy, Henry le Grand, avec un abregé des choses plus notables arrivées durant leurs regnes, Composé par Dom Germain Millet Religieux de nostre Congregation, En foy dequoy nous avons signé les presentes, icelles faict contresigner par nostre Secretaire, & seeler du Seau de nostre Office au Monastere de Saint Germain des Prez lez Paris, Le premier jour de May, 1636. F. Gregoire Tatriffe [Tatrisse ?].

Par commandement de nostre R. P. Superieur General F. D. Dey, Secretaire. (ã 7 v°)

- Extraict du Privilege du Roy. [Jean Billaine, 1636]

Par grace & Privilege du Roy, il est permis à Jean Billaine, Marchand Libraire en l'Université de Paris, d'imprimer où faire imprimer un livre intitulé *Tresor Sacré, ou Inventaire des saintes Reliques, & autres choses precieuses, qui se voyent en l'Eglise & au Tresor de l'Abbaye Royale de S. Denis en France : Ensemble les Tombeaux des Roys et Reynes ensepulturez en icelle, depuis le Roy Dagobert, jusques au Roy Henry le Grand, avec un abregé des choses plus notables arrivées durant leurs regnes* : Et ce pendant le temps & espace de six années consecutives du jour & datte que ledit livre aura esté parachevé d'imprimer, avec defenses à tous Libraires & Imprimeurs (ã 8 r°) d'imprimer où faire imprimer ledit livre ny d'en extraire aucune chose, sous pretexte de deguisement ou changement qu'ils y pourroient faire à peine de trois mil livres d'amande [sic], moitié applicable à Nous, & l'autre moitié audit exposant, confiscation des exemplaires qui se trouveront estre imprimez, autres que de l'impression dudit Billaine, comme plus amplement est porté par ledit Privilege, Donné à Paris le vingt-huictiesme jour d'Octobre mil six cens trente cinq.

Par le Roy en son Conseil.

Victon.

Achevé d'imprimer pour la premiere fois le premie [sic] jour de Juin mil six cens trente-six. (ã 8 v°)

- [À la fin de l'ouvrage] Au Lecteur. [Jean Billaine, 1636]

Ce livre ayant esté imprimé en l'absence de l'Autheur, il s'y est glissé plusieurs fautes, les principales desquelles sont icy notées & corrigées, le Lecteur suppléera, s'il luy plaist aux autres de moindre importance, qui ne changent ny pervertissent le sens, comme sont quelques poincts, virgules, accens ou lettres capitales obmises, où il ne faut pas, des lettres renversées,

transposées ou superfluë [sic], comme, s, en ces diction, extreme, Genevieve, élué &c. Et par tout où se trouvera ce mot Neustic & Conte, il fut [faut] livre Neutrie, Comte. (Y 3 r°)

- Errata [1 demi-page] (Y 3 r°)

Topoï dans les péritextes

- abrégé
- inventaire

Les dossiers de la collection

5 sous-collections :

- [1636 - Trésor sacré ou inventaire des saintes reliques - Jean Billaine°](#)
- [1638 - Trésor sacré ou inventaire des saintes reliques - Jean Billaine°](#)
- [1640 - Trésor sacré ou inventaire des saintes reliques - Jean Billaine°](#)
- [1645 - Trésor sacré ou inventaire des saintes reliques - Jean Billaine°](#)
- [1646 - Trésor sacré ou inventaire des saintes reliques - Jean Billaine°](#)

Informations bibliographiques

Sélection bibliographique Omont, Henri, *Un bénédictin français à Subiaco : dom Simon-Germain Millet (1605)*, Milan, U. Hoepli, 1910□

Les documents de la collection

3 notices dans cette collection

En passant la souris sur une vignette, le titre de la notice apparaît.

Les documents de la collection :



[1636 - Jean Billaine - Trésor sacré ou inventaire des saintes reliques - British Library](#)

Millet, Simon-Germain



[1636 - Jean Billaine - Trésor sacré ou inventaire des saintes reliques - Vatican Apostolic Library](#)

Millet, Simon-Germain



[1646 - Jean Billaine - Trésor sacré ou inventaire des saintes reliques - BM Lyon](#)

Millet, Simon-Germain

Tous les documents : [Consulter](#)

Informations sur la notice

Référence Thresors de la RenaissanceThRen_206

Rédaction de la noticeRéach-Ngô, Anne

ÉditeurAnne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Citation de la page

Notice du site Thresors de la Renaissance : **Trésor sacré ou inventaire des saintes reliques**°, Anne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle), consulté le 02/05/2024 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/collections/show/206>

Collection créée par [Anne Réach-Ngô](#) Collection créée le 07/02/2017 Dernière modification le 06/10/2021